

**Montataire**  
FIERE & SOLIDAIRE

**VILLE DE MONTATAIRE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE**

Conseil municipal du 26 septembre 2022 – délibération n° 2022- 15  
Fonctionnement du Palace 2022 – demande de subvention auprès de la Drac

## CONSEIL MUNICIPAL

### Extrait du registre des délibérations séance du lundi 26 septembre 2022

Le lundi 26 septembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 16 septembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

**ETAIENT PRESENTS** : Jean-Pierre Bosino – Pascal D'Inca – Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Sabah Rezzoug -Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Rémy Ruffault – Brigitte Lobgeois - Pascale Pauffert – Frédéric Denain - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim (à partir du point n°4) - Awa Touré (à partir du point n°3) - Smaël Addala – Lucie Saubaux (à partir du point n° 10) - Abdelkrim Kordjani – Marie Christine Salmona – Manuel Varela - Stéphane Godard.

**ETAIENT REPRESENTES** : Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Recep Kocak représenté par Azide Razack - Amadou Diallo représenté par Smaël Addala – Valérie Levert représentée par Jean-Pierre Bosino – Zoulika Oualaouch représentée par Abdelkrim Kordjani.

**EXCUSES** : Marc Chambon – Loïc Basset - Seyran Satuk – Ali Hamdani

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Smaël Addala

**15- CULTURE – FONCTIONNEMENT DU PALACE 2022**– Demande de subvention à la DRAC des Hauts-de-France

**Sur le rapport de madame Céline Lescaux, adjointe au Maire, déléguée à la politique culturelle et accès à la culture, exposant :**

Considérant que la commune de Montataire développe une offre culturelle de qualité et de proximité notamment à travers la programmation proposée au Palace - Scène intermédiaire des Hauts-de-France.

Considérant que la politique tarifaire attractive traduit la volonté de permettre l'accès du plus grand nombre aux spectacles proposés. Le Palace, scène pluridisciplinaire de la ville, propose une diffusion de spectacles mais aussi l'accueil d'artistes pour la mise en œuvre d'ateliers ou d'expositions,

Considérant que la commune de Montataire lance en 2022 un appel à projet/candidature avec pour objectif l'accueil d'une compagnie ou d'un collectif d'artistes pour une résidence d'implantation et d'action territoriale sur le territoire de la commune sur la période 2023/2026,

**VILLE DE MONTATAIRE  
DIRECTION GÉNÉRALE**

Conseil municipal du 26 septembre 2022 – délibération n° 2022- 15  
Fonctionnement du Palace 2022 – demande de subvention auprès de la Drac

Considérant que l'Etat à travers la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) soutient les collectivités publiques désireuses de mettre en œuvre un projet culturel territorial, et l'accueil des compagnies associées,

Considérant la culture en tant que facteur d'attractivité et de lien social,

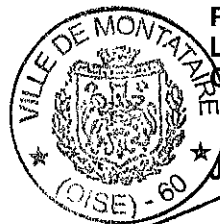
**Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,**

**A l'Unanimité**

**Autorise** monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention à la DRAC à hauteur de 10 000 € pour une participation au fonctionnement du Palace et à l'accueil d'artistes pour une résidence d'implantation et action territoriale.

**Autorise** monsieur le Maire à signer tous documents y afférents.

**Autorise** monsieur le Maire à percevoir la subvention allouée.



**Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Conseiller départemental,**

**Jean-Pierre Bosino**